

OBJET :

DM n°1 - 2021

Le président expose à l'assemblée qu'une erreur est présente dans le BP 2021 et doit être modifiée.
Sur proposition de M. le Président, le Comité Syndical décide les virements de crédits suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	intitulé	Montant	Article	intitulé	Montant
2312	Terrain	-50 000 €	021	Virement section de fonctionnement	-50 000 €
TOTAL DM		-50 000 €	TOTAL DM		-50 000 €
TOTAL BUDGET apres DM		1 134 071.82€	TOTAL BUDGET après DM		1 134 071.82€

Fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président, DESENLIS Benoit

Transmis en Préfecture, le